

**EVREUX**

## **Solidaires du recyclage**



Les représentants des associations ont été reçus au Setom

Le président du Setom (Syndicat d'élimination et de traitement des ordures ménagères) a procédé jeudi au renouvellement d'une convention de partenariat avec plusieurs associations. Daniel Jacob a souligné le lien étroit entretenu avec le tissu associatif, au-delà de la mission de service public qui consiste à traiter les déchets des ménages, dans le respect de l'environnement. Pour l'association Kawan Handiplongeurs, il s'agit de collecter des bouchons en plastique qui sont ensuite revendus. Le Setom intervient au niveau du transport vers les entreprises de recyclage. « La recette permet d'acheter du matériel pour faciliter la pratique de la plongée par les handicapés », explique le président Jean-Michel Julien. D'un autre côté, IdVêts, la Croix Rouge et ADS Insertion récupèrent des textiles dont une partie ne peut plus être utilisée. « Nous avons collecté l'an dernier 130 tonnes de vêtements dont environ 10 % sont inexploitable », explique Christelle Burette, directrice d'IdVêts. Pour ces deux catégories de déchets, le SETOM met ses moyens à disposition, ce qui correspond à un effort financier de 10 000 € par an.

En soulignant sa volonté d'être exemplaire aussi bien en matière de traitement des déchets que dans le respect du tissu économique et social, Daniel Jacob a tenu à faire une mise au point sur les rejets de l'usine. « Un suivi environnemental régulier est fait sous le contrôle du conseil général, a rappelé le président. De plus, les rapports du laboratoire Inéris et d'Air Normand démontrent l'absence d'impact d'Ecoval sur son environnement, tant du point de vue des métaux lourds que des dioxines. C'est la confirmation de nos relevés effectués en continu à la sortie des cheminées. »

**Auteur :**

**Article paru le : 23 décembre 2008**